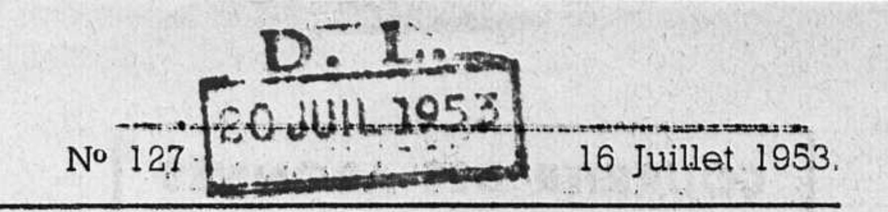


5e Année — No 127 — 16 Juillet 1953.



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-81

Compte chèque postaux Lyon 2168-43 — Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

AVERTISSEMENTS

POMMIER, POIRIER, NOYER

Carpocapse

Alors que la sortie des papillons de première génération n'est pas encore terminée dans la plus grande partie de la région, la deuxième génération a déjà fait son apparition, notamment dans la vallée du Rhône.

Un **traitement** devra être appliqué **dès réception** de ce Bulletin dans les régions suivantes :

Ardèche : 141 - 142 - 143 - 147 et 152.
Drôme : 121 - 122 - 124 - 125 - 129 - 130 - 131 - 133 et 134.

Il pourra être retardé jusqu'à la période du **22** au **25 Juillet** dans les régions suivantes :

Isère : 100 - 101, 103 et 105.
Loire : 12.
Rhône : 24.

POMMIER, POIRIER

Tavelures

Le traitement fongicide contre la tavelure ne devra être **renouvelé** que dans le **cas** d'**attaques importantes.**

Ne pas confondre la Tavelure avec le Phyllosticta sur pommier (taches rousses, rondes de 2 à 4 mm. de diamètre) et avec l'érinose sur poirier (tissus épaissis et feutrés qui noircissent).

PÊCHER, ABRICOTIER

Tordeuse orientale

Des attaques de ce ver se sont déjà manifestées en certains points de la région.

Le traitement No 125 devra être **renouvelé avant le 22 juillet.**

P 116

COURRIER DES ABONNÉS

D'un abonné de l'Isère en date du 17 juin :

« L'an dernier mes haricots ont été couverts d'un puceron noir dont je n'ai pu me débarrasser ; ..... je n'ai pas voulu employer de produits toxiques.

Cette année la même invasion commence à se produire, que dois-je faire pour l'arrêter ? »

Réponse : « Je puis vous conseiller d'employer un insecticide de contact, à base de Roténone ou de Lindane, poudre ou de préférence émulsion.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles,
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD. Dépôt légal 3e trim. 1953